

Communiqué de presse
Vendredi 5 juillet 2024, Le Vivier-sur-Mer

Décarbonation de la pêche / Projet ESTEBAM

Première démonstration d'une barge à moteur hydrogène en Bretagne

Sur le port du Vivier-sur-Mer, près de Cancale, la barge mytilicole à moteur hydrogène a fait ses « premiers pas », avec pour objectif de contribuer à la décarbonation de la pêche et de l'aquaculture bretonnes. Résultat du travail d'un consortium associant la CCI des Côtes d'Armor, CMV Amphibie, le cabinet d'architecte naval Pierre Delion, Europe Technologies/CIAM et le Comité Régional de Conchyliculture de Bretagne Nord (CRCBN), le projet ESTEBAM (pour Étude d'une Solution pour la Transition Énergétique d'une Barge Amphibie Mytilicole) a donné lieu à une première démonstration grandeur nature, en baie du Mont-Saint-Michel, en présence des acteurs concernés. La barge a effectué ses premiers tours de roue, équipée d'un moteur thermique hydrogène conçu par l'Italien Dumarey et installé sur place par le chantier CMV Amphibie et CIAM.



Étaient présents ce 5 juillet :

Daniel Cueff, Vice-président de la Région Bretagne à la mer et au littoral, et **Gaël Le Meur**, élue régionale en charge de la filière halieutique, **Sylvain Cornée**, Président de la CRC Bretagne Nord

Jean Claude Balanant, Président de la CCI des Côtes d'Armor, et **Bruno Lorand**, élu chargé des projets Energie, dont Armor Hydrogène.

Ghislain Quantel, dirigeant du chantier naval CMV AMPHIBIE

Frédéric Ludet, responsable du projet chez Europe Technologies Ciam

Pierre Delion, architecte naval



Une première française, voire européenne : le rétrofit d'une barge mytilicole

Le projet ESTEBAM bénéficie du soutien de la Région Bretagne, dans le cadre d'un **appel à projets lancé en juillet 2022** en faveur des *transitions énergétiques des filières pêche et aquaculture bretonnes*. La CCI des Côtes d'Armor y a répondu en constituant un groupe de travail regroupant les 5 partenaires cités ci-dessus. Le projet du consortium, retenu fin 2022, a été officiellement lancé à Hillion début 2023 et le "**rétrofit**" d'une **barge mytilicole amphibie** engagé, l'opération consistant à intégrer un moteur à combustion interne hydrogène non polluant, en remplacement d'un moteur diesel. La Région a participé au financement des opérations à hauteur de **279 800 €** (étude de faisabilité et premiers essais) pour un coût global du projet de **574 000 €**.

Prochaines étapes : **la mise à l'eau du bateau**, à l'étude auprès des autorités compétentes, pour aboutir ensuite au développement et à l'industrialisation de barges mytilicoles fonctionnant à l'H₂ et évitant ainsi les émissions de CO₂. **En Bretagne Nord, une soixantaine d'unités** travaillent à raison de 4 à 5 h par marée (70 l de gasoil/h).

La Région a par ailleurs financé une 2^{nde} opération dans le cadre de ce même appel à projets : le **projet PILOTHY**, porté par l'Interprofession du Port de **Concarneau** (IPC). Il s'agit, là aussi, d'accélérer la décarbonation des navires de pêche, via l'intégration d'une pile à combustible H₂ à bord d'un bateau existant. Y sont associés les armateurs et les entreprises de l'IPC : Barillec Marine, Piriou Ingénierie, Coprexma, Méca Diesel, Semim et Marinelec Technologies.

Contacts presse :

CCI des Côtes d'Armor - Bruno Lorand au 06 88 63 17 98 ou bruno.lorand@gmail.com

Région Bretagne - Odile Bruley au 06 76 87 49 57 ou presse@bretagne.bzh